

ter l'adresse, si l'on en juge par le nombre effrayant de *bills* qu'on a introduits durant les premières séances. Mais comme ces *bills* ne sont qu'une affaire de routine auxquelles les députés eux-mêmes ne font pas grande attention, et que pendant ces paisibles occupations de la Chambre, on n'entend que la voix criarde de l'imperturbable greffier, ou la toux impatiente des membres ennuyés, nous allons pour le moment examiner les *bills* et leurs moteurs, sauf à revenir plus tard sur les choses et les individualités.

M. O'Farrell, l'homme aux élections, a réussi à égayer un peu la chambre pendant l'ennuyeuse besogne de la routine. Figurez-vous, lecteurs, la scène et les acteurs : le calme est profond, les membres sont tranquilles, le greffier seul est à l'œuvre ; vient le tour des pétitions ; M. O'Farrell se lève, et du plus grand sérieux du monde, il lit le titre d'une pétition des habitants de St. Sylvestre, demandant à la chambre une réforme dans la loi des élections (!) Vous avouerez comme nous que M. O'Farrell n'avait pas belle grâce avec sa pétition, et que le souvenir de son élection encore récente eût dû calmer son ardeur de réforme, mais vous savez sans doute comme nous que ce brave député a appris depuis longtemps à ne rougir de rien. Cette énorme audace eut lieu de surprendre la Chambre, et il serait superflu de dire que les députés se mirent à rire de bon cœur, que sans se déconcerter, le député de Lotbinière se mit à faire *chorus* avec eux, et que pour compléter la farce, la voix du stentor se fit entendre criant *order! order!* mais cette fois sans parvenir à maîtriser du premier coup l'hilarité générale.

Après l'aventure de M. O'Farrell, la chambre a trouvé bien sûr de se remettre à ses occupations : aussi les gascons du parlement ont-ils trouvé fort ennuyeux les longs interrogatoires des officiers-rapporteurs de l'élection de Russell, et n'y eût-il que les membres sérieux qui accablèrent tour-à-tour de questions ces pauvres diables : on n'a pu encore en questionner que deux ou trois, et il paraît que les autres sont des malins qui n'entendent pas ce jeu-là, et qui, voulant régimber contre la chambre, se sont mis à l'abri de ses poursuites. La chambre est joliment entêtée quand elle s'y met ; ils ont l'air de l'être aussi : que va-t-il donc arriver ?...

La double majorité et le siège du gouvernement, questions qui font trembler les ministres quand ils y pensent, ne sont pas encore sur le tapis. Leur tour viendra probablement cette semaine même.

M. Macbeth a annoncé qu'il proposerait une motion pour empêcher chaque membre de parler plus d'une demi-heure sur chaque question ; M. Macbeth joint l'exemple au principe, car il ne parle *jamais* ; mais malgré toute la bonne volonté, sa proposition échouera devant le zèle oratoire de MM. Brown, Dorion, Cayley, etc., etc., de tous ceux enfin qui ne font pas de *petits* discours (c'est-à-dire qui en font des *grands*). Le principe (si c'en est un) est bon ; mais l'application serait un peu cruelle pour les messieurs que nous venons de nommer.

Le bruit courait, mardi, en ville, que la vieille bicoque où loge le parlement, à Toronto, était devenu la proie des flammes. Après bien des informations, on a pu s'assurer que la nouvelle avait pris naissance dans le cerveau de quelque drôle, qui a dû s'applaudir d'avoir si bien réussi à mettre toute la ville en émoi. Ah ! le malin !

Un mot sur le Conseil Législatif ; il est bien juste qu'il ait sa part. Nous dirons donc que cette année le Conseil Législatif a l'air de prendre de l'importance : il a, pendant que l'assemblée bavardait sur l'adresse, passé un *bill* sur les jurés, et c'est toujours quelque chose.

Mais ce n'est pas là le plus important. Les dernières nouvelles nous apprennent que le susdit conseil a discuté longuement un projet mirabolant, qui tendait à changer son ancien nom en celui plus politique de *Sénat*. Voilà de l'esprit d'entreprise ! Malheureusement les conseillers n'ont pas goûté toute la suavité de cette proposition, car ils l'ont impitoyablement envoyé *ad patres*, à une division de 9 contre 25. Hélas ! Les vénérables têtes qui composent le conseil ne sont pas sensibles à la gloire de ce monde, tout leur paraît vanité : on a voulu les éblouir par l'éclat d'un vain nom (*Sénat!* c'est ronflant !), mais aussitôt ils se sont souvenus de leurs cheveux blancs, et cette pensée salutaire a suffi pour les porter à prendre une décision généreuse. O désintéressement !

Si les députés de la chambre-basse législatent en parlant beaucoup, les conseillers, dans leur noble silence, sont capables de grandes choses : ils l'ont prouvé !

Le *Fantasque* de jeudi dernier nous accuse de dénaturer les faits, d'altérer la vérité au sujet du discours de M. Alleyne, mais il se donne bien le garde de dire en quoi nous altérons la vérité. Nous avons blâmé M. Alleyne, et nous en avions le droit, ce nous semble, tout comme un autre.

Nous avons reproché au *Courrier* son incohérence, et nous avons prouvé cette incohérence ; nous avons dit que le *Courrier*, il y a quelques temps, avait entretenu une longue polémique avec le *National*, sur l'union de la politique avec la religion, qu'il avait blâmé celui-ci, critiqué ses opinions et fait voir *leurs faussetés* d'une manière fort sarcastique ; nous avons dit que le *Courrier*, qui avait traité le *National* d'impie, etc., pouvait bien dire quelque chose sur M. Alleyne. En effet, c'était montrer une incohérence évidente, palpable, que de se faire, lui qui se fait le défenseur du clergé, lui qui relève les moindres paroles de ses confrères, que de laisser passer sous silence des idées aussi erronées. Si nous mettons tant de sérieux à nous défendre, c'est que l'accusation du *Fantasque* est sérieuse au dernier point, elle ne tend à rien moins si ce n'est à nous faire passer pour anti-catholique. C'est une mauvaise tactique pour attaquer, confrère.

Nous n'avons jamais dit que nous approuvions les idées que le *National* ou le *Pays* auraient pu émettre contre le catholicisme. Nous prions notre confrère le *Fantasque* de lire nos articles deux fois avant de les critiquer. Il nous fait tort de fraterniser avec le *Pays* et le *National*. Nous demanderons à Sa Majesté si nous fraternisons avec le *National* et le *Pays*, et comment nous fraternisons. D'abord, nous n'avons jamais rien publié du *Pays*, et nous n'avons connaissance à nous d'aucune chose publiée par nous du *Pays*, ou publiée par le *Pays* de nous : C'est une curieuse manière de fraterniser que celle-là, ne pas se connaître. Pour le *National*, c'est autre chose, nous avons reçu une réception cordiale de celle-là, et quoiqu'en blâmant quelques-unes de ses idées (qu'on nous pardonne ce mot qui vient souvent) nous en admettions beaucoup d'autres ; et comme nous ne voulons d'ennemis que le moins possible, nous avons accepté la main qu'il nous présentait, sans cependant abandonner le droit de le critiquer lorsqu'il nous semblerait en dehors de la bonne voie.

MM. les *Fantasques* nous accusent encore de mentir à notre prospectus. *Nous leur en demandons bien pardon*. Vous ne deviez prendre aucune couleur, dit-il, et vous voilà d'un rouge écarlate ! Nous avons dit, il est vrai, n'être d'aucun parti, mais nous ne nous étions pas engagés par là à ne jamais parler contre un parti, alors notre critique aurait été bien mince. Les *Bleus* comme on les appelle, ou plutôt les ministériels, ont